



Séance du 02 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq le deux du mois de juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DE BOURGUEIL, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 26 juin 2025, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, en session ordinaire du mois de JUILLET, sous la présidence de Monsieur Sébastien BERGER, Maire.

Étaient convoqués pour le Conseil Municipal :

MM. BERGER, CARRÉ, DAUZON, BUSTON, PELGER, CHERRIÈRE, MINIER, LOBRY, MOREAU.
et MMES GARCIA, HUET, PLOQUIN, BUSTON.

Les convocations individuelles comprenant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux élus le 26/06/2025. Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28/05/2025 a été transmis par écrit aux élus le 26/06/2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/06/2025.

Excusé : Jean-Michel PELGER, Brigitte GARCIA, Catherine BUSTON, Gabriel BUSTON.

Représenté : Jean-Michel PELGER donne procuration à Thierry CHERRIERE. Brigitte GARCIA donne pouvoir à Sébastien BERGER. Catherine BUSTON donne pouvoir à Bertrand LOBRY. Gabriel BUSTON donne pouvoir à Eric DAUZON.

Absent : Laurence PLOQUIN arrive à 18h46 pour le vote de la DCM 2025-47.

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) DCM n°2025-43- Approbation du compte-rendu du 28 mai 2025
- 3) Délibérations

Administration Générale :

DCM n°2025-44 – Annulation de la convention avec une bibliothécaire volontaire

Finances locales :

DCM n°2025-45 – Reconstruction de l'église suite à la tornade – Avenant n°1 à la maitrise d'œuvre

DCM n°2025-46 – Demande de subvention Dotation Générale de Décentralisation 2025 (DGD 2025) - Concours particulier pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales

DCM n°2025-47 – Demande de subvention exceptionnelle pour le financement d'un voyage à l'étranger

DCM n°2025-48 – Demande d'aide financière de la boulangerie – Travaux d'électricité

4) Décisions du Maire et des adjoints dans le cadre de leurs délégations de signature

5) Dates à retenir

6) Questions diverses

7) Rappel des dates des prochaines réunions :

- a. Prochaine réunion de travail : à fixer
- b. Prochain conseil municipal : à fixer

1) Désignation du secrétaire de séance

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le secrétaire de séance sera Éric DAUZON conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2) DCM n°2025-43- Approbation du procès-verbal du 28 mai 2025

Suite à l'ouverture de séance à 18h30, Monsieur le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal du dernier Conseil Municipal du 28 mai 2025 (et les remarques éventuelles), qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller.

Résultat du vote :

Pour : 8+4pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Ce procès-verbal est approuvé, à l'unanimité des suffrages exprimés.

3) Délibérations

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération n° 2025-44

Objet : Annulation de la convention avec une bibliothécaire volontaire

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une convention avait été signée le 26/03/2024 entre la commune et Madame Alexandra PICARD. Cette convention avait pour objet de nommer Madame Alexandra PICARD dans l'équipe des bénévoles de la bibliothèque de la commune.

Il ajoute que pour des raisons personnelles, Madame Alexandra PICARD souhaite mettre fin à la convention qu'elle a signée avec la commune en qualité de bibliothécaire volontaire à la date du 08 juillet 2025.

Résultat du vote :

Pour : 8+4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ACCEPTE** d'annuler la convention signée avec Madame Alexandra PICARD à la date du 08 juillet 2025.

FINANCES LOCALES

Délibération n° 2025-45

Objet : Reconstruction de l'église suite à la tornade – Avenant n°1 à la maitrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle les différents avenants des entreprises qui ont été validés lors du dernier conseil municipal en date du 28 mai 2025.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 ;

Vu le marché conclu le 26/05/2023 avec le prestataire MOREAU BOKTOR Architectes en application de la délibération du conseil municipal n° 2023-28 en date du 10 mai 2023 relative au marché de maitrise d'œuvre pour la reconstruction de l'église suite à la tornade du 19 juin 2021.

Attributaire : MOREAU BOKTOR Architectes – 32 rue de la Pierre 37100 TOURS
Montant global du marché initial : 149 220 € HT
Montant de l'Avenant n° 1 partie 1 : 14 812.19 € HT
Montant de l'Avenant n° 1 partie 2 : 7 887.95 € HT
Nouveau montant global du marché : 171 920.15 € HT
Objet : Maîtrise d'œuvre

Résultat du vote :

Pour : 8+4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer les avenants considérés ainsi que tous documents se rapportant à leur exécution.
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

Délibération n° 2025-46

Objet : Demande de subvention Dotation Générale de Décentralisation 2025 (DGD 2025) - Concours particulier pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales

Monsieur le Maire rappelle :

Vu l'article L 2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le marché relatif à la reconstruction de la salle des fêtes et de la bibliothèque suite à la tornade du 19 juin 2021,

Considérant qu'il y a lieu d'acquérir du mobilier et de l'équipement informatique destinés au fonctionnement de la future bibliothèque,

Considérant que ce programme communal rentre dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la Dotation Générale de Décentralisation 2025,

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention de la Région auprès de la DRAC Centre Val de Loire au titre de la Dotation Générale de Décentralisation 2025, dans le cadre de l'opération des travaux de restructuration et d'extension de la bibliothèque suite à la tornade du 19/06/2021, et plus précisément sur la partie relative à l'obtention du matériel informatique et du mobilier pour la future bibliothèque.

Les dépenses éligibles pour cette subvention comprennent les frais d'études d'aménagement intérieur préalables, l'aménagement intérieur (ex : la scénographie), les dépenses concernant le mobilier, le matériel, la signalétique, ainsi que les équipements nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque. Sont également concernés le mobilier et l'équipement destinés à être installés dans les espaces extérieurs clos compris dans l'enceinte de la bibliothèque.

La demande de subvention au titre de la Dotation Générale de Décentralisation 2025 (DGD) se répartira en deux opérations :

- Pour l'acquisition du mobilier de la bibliothèque;
- Pour l'acquisition de l'équipement informatique de la bibliothèque.

- 1- Le plan de financement prévisionnel de l'opération ACQUISITION DU MOBILIER est arrêté à 29 325.40€ HT suivant le plan de financement suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Autofinancement	Commune	8 797.62 €	30 %
Recettes	Dons (privés + communes et EPCI du département)	2 932.54 €	10 %
Région	DGD 2025 sollicité (DRAC)	17 595.24 €	60 %
TOTAL HT		29 325.40 €	100%

2- Le plan de financement prévisionnel de l'opération ACQUISITION DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE est arrêté à 3 257.60€ HT suivant le plan de financement suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Autofinancement	Commune	977.28 €	30 %
Recettes	Dons (privés + communes et EPCI du département)	325.76 €	10 %
Région	DGD 2025 sollicité (DRAC)	1 954.56€	60 %
TOTAL HT		3 257.60 €	100%

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Résultat du vote :

Pour : 8+4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les plans de financements prévisionnels.
- **DÉCIDE** de solliciter une subvention de la région auprès de la DRAC Centre Val de Loire à son montant maximal, au titre de la Dotation Générale de Décentralisation 2025 au titre du concours particulier pour les deux opérations susvisées.
- **AUTORISE** M. le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès de la DRAC et de signer toutes les pièces s'y rapportant.
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au BP 2025.

Délibération n° 2025-47

Objet : Demande de subvention exceptionnelle pour le financement d'un voyage à l'étranger

Le Maire expose :

L'équipe pédagogique du Collège le Jouteux de Bourgueil a sollicité une subvention exceptionnelle auprès de la mairie de Saint-Nicolas-de-Bourgueil afin de soutenir financièrement les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} dans l'organisation de leur voyage annuel en Irlande qui aura lieu en décembre 2025.

Ce voyage concerne un élève domicilié sur la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

L'ensemble des mairies des domiciles des élèves concernés par ce voyage sont sollicitées afin d'obtenir une aide financière pour le transport en bateau, l'hébergement des jeunes ainsi que les visites sur place.

Résultat du vote :

Pour : 9+4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DÉCIDE** de verser une aide financière à hauteur de 80€ TTC pour l'élève de la commune concerné par le séjour.

Délibération n° 2025-48

Objet : Demande d'aide financière de la boulangerie – Travaux d'électricité

Le Maire expose :

Le 16 juin dernier, une demande d'aide financière relative à des travaux sur le fournil pour le commerce de la boulangerie de la commune a été transmise à la mairie de Saint-Nicolas-de-Bourgueil. Le coût total des travaux s'élève à la somme de 10 741.33 euros H.T.

Considérant que le local susvisé est une propriété de la commune.

Vu la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 (loi Pinel) relative à la répartition des charges et des travaux entre le propriétaire et le locataire d'un bail commercial,

Considérant qu'il convient de mettre aux normes électriques le futur fournil de la boulangerie,

Au vu de ces éléments,

Résultat du vote :

Pour : 9+4 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE** de verser une aide financière correspondant aux travaux d'électricité de mise aux normes pour un montant global H.T. de 1 341.33€ au commerce de la boulangerie de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

4) Décisions du Maire et des adjoints

Commande publique :

Annexe 2							
2025-37	23/04/25	JH	Commande Publique	Devis transport n°44401 AR répétition salle des fêtes Chouzé	ARCHAMBAULT	264.00 €	non réglé
2025-38	29/04/25	SB	Urbanisme	DIA : Non-préemption 21 avenue Saint-Vincent E 58 et E 1680			
2025-39	30/04/25	ED	Commande Publique	Devis n°DE-250422/130403 défibrillateur	DEFIBRIL	1 158.00 €	non réglé
2025-40	07/05/25	SB	Commande Publique	Devis S00156 fleurissement de la commune	Pépière MARQUET	1 371.90 €	non réglé
2025-41	07/05/25	BG	Commande Publique	Devis n°30549-25/83681 commande DVD pour la bibliothèque	ADAV	243.95 €	non réglé
2025-42	09/05/25	SB	Commande Publique	Devis n°DC1662 barette mémoire + mise à jour pour passage en Window 11	MASC INFORMATIQUE	190.80 €	non réglé
2025-43	12/05/25	BG	Commande Publique	Devis n°203 commande livres pour la bibliothèque	LIBER&VOUS	696.27 €	non réglé
2025-44	16/05/25	ED	Commande Publique	Devis n°D2414644 panneaux routiers + numéro de maison	AXIMUM-SES	2 348.83 €	non réglé
2025-45	22/05/25	ED	Commande Publique	Devis n°D0154533 peintures routes	AXIMUM-SES	265.75 €	non réglé
2025-46	27/05/25	BG	Commande Publique	Devis n°PRHTO250335OH000372 vêtements + EPI agents techniques	PROTECTHOMS	765.01 €	non réglé
2025-47	27/05/25	BG	Commande Publique	Devis n°144048 - pièces de remplacement pour la fontaine de la cantine	Groupe Benard SAS	1 120.61 €	non réglé
2025-48	06/06/25	ED	Commande Publique	Devis n°47 - remise en état et peinture local boucherie	FMS	3 500.00 €	non réglé
2025-49	05/06/25	ED	Commande Publique	Devis n°JBY-25-0058 - travaux VRD	EUROVIA	33 412.56 €	non réglé
2025-50	06/06/25	ED	Commande Publique	Devis D0156856 - peintures vrd	AXIMUM-SES	2 276.88 €	non réglé
2025-51	06/06/25	ED	Commande Publique	Devis D25000098 - panneau rue ou route	AXIMUM-SES	550.97 €	non réglé
2025-52	10/06/25	BG	Commande Publique	Devis du 10/06/25 - Habillage CCF	PROTECTHOMS	8 680.07 €	non réglé
2025-53	11/06/25	BG	Commande Publique	Devis D0643850J38 - Intervention feu piéton tricolore Avenue St Vincent	CITEOS	184.80 €	non réglé

Décisions :

Décision 2025-03	Virement de crédit	SIEIL	1 302.02 €
Décision 2025-04	Virement de crédit	AFL	3 000.00 €

37228	ST NICOLAS DE BOURGUEIL	DM n°2 2025
Code INSEE	Budget Communal	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

SIEIL

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-204182 : Subv org.publics divers - Bâtiments et installations	0.00 €	1 302.32 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	1 302.32 €	0.00 €	0.00 €
D-231-369 : TORNADO- RECONSTRUCTION ET AMELIORATION SDF	1 302.32 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 302.32 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 302.32 €	1 302.32 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

37228	ST NICOLAS DE BOURGUEIL	DM n°1 2025
Code INSEE	Budget Communal	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

AGENCE FRANCE LOCALE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-231-369 : TORNADO- RECONSTRUCTION ET AMELIORATION SDF	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-261 : Titres de participation	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	3 000.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

5) Dates à retenir

- **02/07/2025 à 14h00** : réunion salle des fêtes avec Madame JEDRYKA
- **02/07/2025 à 17h00** : réunion en mairie avec les propriétaires forestiers
- **03/07/2025 à 9h00** : réunion de chantier église
- **14/07/2025** : fête nationale à Bourgueil
- **19/07/2025** : feu d'artifice à St Nicolas de Bourgueil → voir si maintenu...
- **06/09/2025 à 9h30** : inscription des élèves de l'école de musique à la mairie

6) Questions diverses

M. le Maire demande aux élus, s'ils ont des questions diverses à ajouter à l'ordre du jour ?

7) Prochaine réunion

Prochaine Réunion de travail : 17/09/2025

Prochain Conseil Municipal : 24/09/2025

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h05.

Le secrétaire de séance,
Éric DAUZON



Le Maire,
Sébastien BERGER

